

Département

L'Acesm recrute des assistants familiaux

L'association qui accueille, héberge et accompagne des enfants et adolescents en situation de handicap dans le cadre de l'aide sociale à l'enfance aimerait recruter trois assistants familiaux supplémentaires.

Vous avez la fibre sociale et vous aimez les enfants ? Vous êtes patient, disponible, à l'écoute et bienveillant ? Avez-vous déjà pensé à devenir famille d'accueil ? Si c'est le cas sachez que L'Acesm recherche des accueillants familiaux pour élargir son équipe. L'association qui accueille, héberge et accompagne des enfants, des adolescents et des jeunes majeurs dans le cadre de l'aide sociale à l'enfance emploie actuellement 19 assistants familiaux, 3 hommes et 16 femmes. « Une petite équipe très bien entourée » par les salariés de l'association basée à Blois tient à préciser Xavier Prévost, directeur de l'Association des centres éducatifs & de sauvegarde des mineurs et jeunes majeurs (Acesm) de Loir-et-Cher.

Des enfants qui cumulent situation de handicap et carence familiale

Le directeur ne cache pas que la tâche n'est pas simple. L'association prend en charge des enfants et des adolescents qui lui sont confiés sur décision de justice et qui, de plus, présentent un handicap mental. Des enfants qui souffrent de déficiences mentales, présentent pour la plupart des troubles du comportement et peuvent se montrer violents. Des enfants peu auto-

nomes, qui peuvent avoir des comportements inadaptés et qui demandent beaucoup d'attention mais qui sont tout aussi attachants. « Les enfants sont tous placés par le juge en lien avec une situation de danger ; ils sont éloignés de leur lieu de vie » et placés en foyer ou dans des familles d'accueil. « Ces enfants cumulent situation de handicap et carence familiale. Ils ont tous une notification MDPH¹ » précise le directeur de l'association qui emploie 7 salariés dont 3 éducateurs spécialisés qui accompagnent au quotidien les assistants familiaux. Et c'est bien cela que Xavier Prévost veut mettre en avant : « Quand on est famille d'accueil pour l'Acesm, on n'est jamais seul. Quand une famille nous appelle, elle a une réponse dans les 24 heures » assure-t-il en expliquant que les moyens mis à disposition de l'association sont supérieurs du fait de la situation de handicap des enfants. L'association forme aussi les familles aux spécificités liées à la prise en charge de ces enfants.

Au-delà du placement, l'Acesm s'occupe du suivi des enfants et du maintien des liens familiaux lorsque cela a été ordonné par le magistrat. Les rencontres peuvent d'ailleurs avoir lieu dans les locaux de l'association rue Saint-Anne à Blois où des salles ont été amé-

nagées. Ces rencontres ont lieu en présence ou non des éducateurs, toujours selon les règles précisées par l'ordonnance du juge. « On fait du sur-mesure. L'objectif c'est de répondre aux besoins de l'enfant pour favoriser son équilibre. C'est toute une alchimie pour que ça tienne. Les enfants restent parfois plusieurs années dans les familles. Ce qui fait la stabilité de l'enfant c'est l'ancrage. »

Dans ses locaux, l'association propose aussi des réunions et des temps de rencontre plus festifs où les familles d'accueil et les enfants peuvent partager leurs difficultés et créer du lien.

Au moins trois familles en plus

L'association souhaite recruter de nouvelles familles d'accueil pour élargir son équipe et permettre à tous les assistants familiaux d'avoir de vrais moments de répit. Si l'assistant familial travaille 7 jours sur 7, il a le droit à 30 jours de congé par an et « on peut aussi faire en sorte qu'ils aient des week-ends en organisant la prise en charge des enfants entre accueillants familiaux. Il nous en faudrait au moins 3 en plus ». La moyenne d'âge des assistants familiaux employés par l'Acesm est élevée. « Beaucoup ont plus de 55 ans et certains ont plus de 30



L'association est installée au 12 rue Saint-Anne à Blois.

Laurence RICHER

ans d'ancienneté », souligne Xavier Prévost qui voit aussi à moyen terme. Pour devenir assistant familial, aucune formation initiale n'est demandée. Pour certains c'est une reconversion après une carrière dans le soin, voire l'industrie ou le bâtiment. « Il faut commencer par demander un agrément auprès de la PMI, ça prend 4 mois. Ensuite on forme sur le tas. » Sachez

qu'il existe aussi des couples d'assistants familiaux.

Mais le directeur prévient : « Ça vient impacter toute la famille. On s'assure lors des entretiens que toute la famille est d'accord et on insiste bien sur le fait que c'est un métier ». Xavier Prévost précise aussi que la rémunération des assistants familiaux employés par l'Acesm est nettement supérieure à celle

proposée par d'autres services du fait du handicap des enfants placés. Un argument qui peut faire la différence.

Laurence RICHER

¹ MDPH : Maison départementale des personnes handicapées.

Acesm : rue Saint-Anne à Blois. Tél. 02.54.51.48.07. L'association gère également plusieurs foyers dans le cadre de ses missions liées à la protection de l'enfance.